

## **Rapport d'activité de la commission de discipline :**

### Commentaire général :

Le comportement général des équipes séniors au cours de l'année 2017-2018 est en ligne avec l'année précédente qui avait vu un nombre de cartons rouges plus important que les années précédentes. Sous l'action d'un certain nombre de clubs, le nombre de recours a fortement augmenté. Le public autour de certaines rencontres a malheureusement généré des incidents assez sérieux et nous souhaitons que les clubs initient une réflexion autour de ces problèmes qui concernent toutes les catégories évoluant en Suisse. Certains membres de clubs et joueurs se sont malheureusement distingués pour des comportements inadmissibles au bord des terrains ou en dehors. Plusieurs avertissements ont été adressés et certains cas sont encore en cours d'instructions.

La commission de discipline a continué le contrôle des feuilles de matchs et des licences des joueurs pour les matchs U18 et U16, ce qui a amené la commission à sanctionner certaines écoles. Une école connaît un niveau particulièrement élevé d'incidents et devra changer rapidement ses procédures d'enregistrement de joueurs et de sélection de ses joueurs pour les matchs.

### Composition de la commission de discipline :

À ce jour, la commission de discipline est actuellement composée de 3 personnes : M. Mouta, M. Senn et L. Schepmans. Face à des obligations professionnelles croissantes, M. Mouta, L. Schepmans et M. Senn ont décidé d'arrêter leur participation à la commission de discipline à la fin de cette session.

### Principales évolutions au cours de l'année 2017 :

- La facturation : La facturation des cartons jaunes est repassée à un rythme de facturation annuelle.
- La saisie de la commission de recours : toutes les décisions contestées par les clubs ont été transmises à la commission de recours. Il est à noter que nombre de clubs ne lisent pas les procédures de recours.

### Résumé des activités de la commission de discipline :

- Nombre de cartons jaunes enregistrés : 270 ce qui représente environ 22 heures pour leur saisie.
- Nombre de cartons rouges enregistrés : 28 ce qui représente environ 14 heures pour leur saisie, et leur facturation. Les analyses, auditions et délibérations ne sont pas incluses.
- Nombre de forfaits traités : 32 ce qui représente environ 10 heures.
- Sanctions diverses : 10 ce qui représente environ 12 heures de travail.
- Nombre de factures édités : 110 ce qui représente 18 heures (inclus l'édition et l'envoi)
- Nombre de réunions : 30 ce qui représente 45 heures pour chaque membre de la commission en moyenne incluant les analyses, audition, délibération pour les cartons rouges.
- Volume total d'heures consacrées par l'ensemble des membres de la commission : environ 120 heures.

Budget de la commission de discipline : 0 frs.



Perspectives de développement :

- Intégrer de nouveaux outils pour en fluidifier l'action et en augmenter la rapidité de traitement.
- Nous appelons les coachs et les parents à s'associer à la commission de discipline pour que notre sport garde tous ses principes, qualités et éthique qui en font qu'il est aussi apprécié.
- La commission suivra de près le respect des officiels de match et des arbitres sur et en dehors des terrains (spécialement les réseaux sociaux) selon les dispositions présentes dans le règlement de la FSR.